



FLASH INFO n°25 **juin 2011**

• **L' agenda de la fin d'année**

Mercredi 22 juin : fête de l'école

Judi 23 juin : bourse aux livres de 10h à 15h.

Lors de ces différentes manifestations, vous pourrez prendre ou renouveler vos adhésions pour l'année 2011-2012 et inscrire vos enfants au service du pulmino.

• **Préparation de l'année scolaire 2011-2012**

Si vous souhaitez être parent délégué ou parent relais l'an prochain, n'hésitez pas à le faire savoir lors de votre renouvellement d'adhésion.

Une partie du bureau de l'APE sera remplacée l'an prochain : vous pourrez vous présenter lors de l'Assemblée Générale du mois de septembre. Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter pour assister à notre prochaine réunion de bureau qui aura lieu le 20 juin..

• **La vie de l'établissement**

Les activités de l'APEC et de l'aumônerie prennent fin vendredi 27 mai. La demi-pension sera assurée le mercredi : les enfants seront repris à 12 h 30 à la petite porte ; ceux du pulmino repartiront, avant le déjeuner, à 11 h 30.

Nous vous informons d'autre part que depuis quelques mois une psychologue scolaire est présente à l'école. Les enseignants font appel à elle, mais les parents peuvent également demander à ce qu'elle rencontre leur enfant , en concertation avec les enseignants et la direction. Ses interventions ne concernent pour le moment que le primaire.

• **Les actions de l'APE**

Quelques dons ont été faits (ou vont l'être)

- chaque niveau de maternelle a pu passer une commande de 150 euros de jeux éducatifs. Les petites sections ont choisi des livres, les moyennes sections des jeux d'extérieur , et les grandes sections des jeux musicaux. Les commandes viennent, après quelques retards, d'être livrées/
- les élèves du primaire ont reçu des ballons en mousse pour jouer en récréation
- ceux du cycle III (Cm1-CM2) ont eu des sets de badminton
- des raquettes de ping-pong neuves ont été mises à la disposition des élèves du collège (site de Strohl Fern)



- L'APE participe à l'achat du cadeau de bac des terminales et de leur livre d'or.

L'APE prépare en ce moment les commandes de fournitures scolaires qui ne se trouvent pas facilement en Italie.. Les enseignants, de la GS au collège, proposent, par niveau cette année et non plus par classe, une commande que l'APE transmet à l'intendance. Une somme forfaitaire de 20 euros par enfant au primaire et 25 euros au collège (6°-5°) sera prélevée sur la facture de rentrée. Elle permet notamment d'acheter les cahiers seyes, les copies ...

Nous vous rappelons que, pendant l'année, vous pouvez acheter au bureau de l'APE, le lundi de 14 h 30 à 16 h 30 et le mercredi de 8 h 45 à 11h 15, des cahiers et des copies à prix coûtant.

- **Le conseil d'école**

Il aura lieu le 15 juin. Une réunion des parents relais a eu lieu le 31 mai et a permis de dresser un bilan des actions de l'année (voyages, sorties, projet Résonance et métamorphoses..).

- **Conseil d'établissement du 19 mai**

Le compte rendu sera bientôt en ligne sur le site du lycée.

Les points suivants ont été abordés :

- la situation des personnels expatriés pour les années à venir.
- Présentation du « nouveau lycée » (réforme des programmes de 1°)

L'APE a fait ajouter une demande sur les projets de réhabilitation immobilière du lycée

- **Les travaux**

Un cabinet d'architectes, désigné à l'automne dernier, a remis fin mars à l'AEFE un document de travail destiné à solliciter auprès des autorités italiennes les autorisations nécessaires. Ce document n'a pas reçu la pleine approbation de l'AEFE, maître d'oeuvre, qui souhaite le voir repris et complété.

Il n'est donc pas réaliste d'envisager un début des travaux avant la rentrée 2012

C'est pourquoi l'APE a demandé un report des augmentations des frais de scolarité. Rappelons en effet qu'en octobre dernier, outre les 4% d'augmentation prévus à partir de la rentrée 2011, le conseil d'établissement avait accepté le principe d'un prélèvement de 170 euros par enfant permettant la mise en place progressive de notre participation financière à ce projet.

Nous vous proposons donc de nous réunir en Assemblée générale extraordinaire **le lundi 13 juin, à 18 heures**, afin de définir ensemble la position des parents d'élèves face à ces nouvelles informations.